

Appui à la police en Côte d'Ivoire

Une contribution au renforcement des capacités de la police nationale

Quelle est la situation initiale ?

Même après la fin de la guerre civile en 2007, la situation politique intérieure en Côte d'Ivoire est restée fragile et a été marquée à plusieurs reprises par des affrontements violents ainsi que par un coup d'État militaire en 2017. Les élections de 2020 ont donné lieu à des affrontements violents isolés, et les attaques terroristes se sont multipliées dans la zone frontalière avec le Burkina Faso. Néanmoins, la situation est désormais globalement stable et l'économie de la Côte d'Ivoire est l'une de celles qui **connait la plus forte croissance en Afrique**. Afin de pérenniser cette évolution positive, le gouvernement ivoirien a formulé un **plan de développement national 2021-2025** pour les domaines de la gouvernance, de la modernisation et de la transformation culturelle. Ce plan comprend entre autres les thèmes de l'égalité des sexes, de la protection des victimes, du renforcement des **capacités des forces de sécurité ainsi que du renforcement de la coopération et de la sécurité transfrontalières**.

Le gouvernement ivoirien est conscient de l'importance d'une police opérationnelle au service des citoyens pour la stabilité du pays et s'efforce d'accroître la confiance de la population dans les forces de sécurité. L'objectif est d'améliorer l'efficacité de la police en matière de protection de la population contre la criminalité. Toutefois, **la police ne dispose toujours pas de toutes les capacités nécessaires en termes de personnel, de matériel et d'organisation, en particulier en dehors de la capitale**.

Les violences sexuelles et basées sur le genre (VBG) restent un problème majeur, en particulier dans l'ouest du pays. Trois quarts des victimes ont moins de 18 ans et 98 % des victimes mineures sont des filles. Dans ce domaine, il est avant tout **nécessaire d'améliorer la relation de confiance entre la police et la population** afin de pouvoir porter ces cas avec succès devant les tribunaux. De même, la coopération entre la police et la justice doit être renforcée.

Intitulé du programme	Programme pour la création et le renforcement des unités de Police de plusieurs pays d'Afrique
Composante pays	Renforcement des capacités de la police nationale en Côte d'Ivoire
Commettant	Ministère fédéral des Affaires étrangères
Organisme de tutelle	Ministère de la Sécurité et de la Protection civile
Durée totale	Janvier 2023 – Juin 2026
Budget (2023-2026)	Environ 3,7 million euros

Pour cela, il est indispensable que les unités de police scientifique apportent des preuves de manière professionnelle et indépendante, par exemple en prélevant des traces sur les scènes de crime et en les analysant au laboratoire selon les standards internationaux. Au sein de la police, les procédures et les compétences pour l'intégration systématique de la police scientifique dans la chaîne judiciaire pénale ne sont toutefois pas encore suffisamment établies. Parallèlement, la police scientifique, qui a récemment ouvert ses premières antennes en dehors de la capitale, est dans un mécanisme de mise en place de ses processus et procédures. Outre ces structures récentes, **l'absence de procédures établies et la méconnaissance des capacités de la police scientifique au sein de la police et du parquet** entraînent sa sous-utilisation.

La police ivoirienne travaille, avec ses partenaires, à la pérennisation des nombreuses étapes de réforme déjà mises en œuvre. La confiance d'une partie de la population dans la police en tant que partenaire stabilisateur doit être renforcée.



Photos de gauche à droite :
Élèves officiers de l'École de police d'Abidjan

Simulation d'une scène de crime à des fins de formation pour le personnel de la police technique et scientifique

Photos de gauche à droite :

Accueil dans un commissariat de police

Analyse dans le laboratoire central de la police nationale

Contact

Dr. Mark Mattner
Mark.Mattner@giz.de



Quel est notre objectif ?

La police ivoirienne dispose de capacités renforcées pour mettre en œuvre ses plans de réforme et contribuer à la stabilité régionale et nationale de manière professionnelle, dans le respect de l'État de droit et dans la transparence.

Comment travaillons-nous ?

Depuis 2009, le projet accompagne les processus de réforme de la police en Afrique pour le compte du ministère allemand des Affaires étrangères. Il a déjà collaboré avec **27 partenaires nationaux et régionaux**. Le « Programme pour la création et le renforcement des unités de Police de plusieurs pays d'Afrique » comprend trois **composantes « pays » en Côte d'Ivoire, en Gambie et au Kenya et une composante « régionale » en appui à l'Union Africaine et AFRIPOL**.

La **composante Côte d'Ivoire** conseille la police ivoirienne sur les processus organisationnels internes et sur le développement d'une approche de proximité pour lutter contre la violence sexospécifique. Il s'agit également d'accroître l'utilisation des services de police scientifique afin que les délits puissent être poursuivis objectivement et selon les principes de l'État de droit. Un autre objectif est d'institutionnaliser une plateforme régionale de la police scientifique en Afrique de l'Ouest afin d'assurer une bonne coopération et coordination entre les structures policières régionales.

Quels résultats avons-nous obtenus à ce jour ?

Avec le soutien du projet, le laboratoire de police scientifique d'Abidjan a obtenu la certification ISO en novembre 2019 et est ainsi reconnu au niveau international. Le nombre de preuves

considérées comme utilisables devant les tribunaux a pu être augmenté de manière significative - notamment grâce aux formations, aux constructions et rénovations ainsi que les dotations d'équipements qui ont permis à la police scientifique d'agir dans les préfectures de police en zone rurale.

La position des **Bureaux d'Accueil Genre** au sein des structures de police a été consolidée. Pendant les "16 jours contre la violence à l'égard des femmes et des filles", la police a mené pour la première fois une grande campagne à grand impact sur le thème de la VBG.

Que voulons-nous atteindre de plus ?

La composante Côte d'Ivoire soutient la police ivoirienne dans la modernisation des processus de travail dans le domaine de **la prévention et de la protection des victimes** ; ainsi que dans le travail actif de relations publiques. Cela permet de renforcer la confiance de la population dans la police et d'améliorer la coopération dans la lutte contre les cas de VBG.

En outre, d'autres acteurs de la chaîne de justice pénale et de la vie publique sont **informés des prestations de la police scientifique** par le biais de formations continues, afin que celle-ci soit plus souvent sollicitée et s'établisse fermement dans l'élucidation des délits.

Enfin, la coopération policière en Afrique de l'Ouest est ancrée par la mise en réseau **durable, d'une plateforme régionale de police scientifique** et son intégration dans des structures multilatérales : des procédures pour améliorer l'entraide judiciaire et administrative sont établies et la mise en réseau régionale des polices scientifiques nationales est un succès.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Sièges de la société à Bonn et Eschborn, Allemagne

Programme pour la création et le renforcement des unités de
Police de plusieurs pays d'Afrique
Potsdamer Platz 10
10785 Berlin, Allemagne
T + 49 30 338424 - 475
F + 49 30 338424 - 22475
mark.mattner@giz.de
www.giz.de/de/weltweit/15637.html

Situation

Septembre 2024

Crédits

Toutes les photos

photographiques

GIZ/Thierry Nangbo

Texte

Ruth Langer

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Committant

Ministère fédéral des Affaires étrangères
Werderscher Markt 1
10117 Berlin, Allemagne
T +49 (0)3018 17 - 0
F +49 (0)3018 17 - 3402

poststelle@auswaertiges-amt.de
www.auswaertiges-amt.de